

## **DOCUMENT D'INFORMATION : Outils d'évaluation commune**

Les outils d'évaluation commune sont essentiels à notre lutte contre l'itinérance. Nous recommandons aux collectivités d'utiliser l'outil qui leur convient le mieux en tenant compte des priorités et des besoins locaux, ainsi que de leur approche à l'accès coordonné. Nous pouvons vous aider à passer en revue les outils disponibles et nous pouvons aussi vous aider à obtenir la formation et l'expertise dont vous avez besoin pour mettre en œuvre l'outil que vous aurez choisi, mais finalement, c'est à vous de choisir l'outil qui correspond le mieux aux besoins de votre collectivité.

Dans ce document d'information, nous décrivons ce que sont les outils d'évaluation commune, quand ils sont utilisés, et parlons des guides disponibles sur ce qui fait un outil efficace.

### **Quels sont les outils d'évaluation commune?**

Les outils d'évaluation commune sont utilisés dans de nombreux domaines différents tels que le lieu de travail, les écoles et les services dont le but est de recueillir des informations auprès des gens et de procéder à une évaluation de manière transparente et cohérente. L'expérience de chaque personne, sa situation ou son interprétation sont souvent mesurées, catégorisées et/ou évaluées à l'aide d'une série de questions, de conversations et/ou d'observations.

Les outils d'évaluation commune sont essentiels aux travaux de l'élimination de l'itinérance. Ils garantissent que les collectivités posent les bonnes questions de telle sorte qu'elles puissent comprendre les forces, les vulnérabilités et les risques des personnes afin de :

- fournir des services de logement adaptés aux besoins individuels;
- établir les priorités et orienter les ressources de manière efficace et transparente; et
- mesurer les changements et les progrès.

### **Quand utilise-t-on les outils d'évaluation commune?**

Les outils d'évaluation, qui ont été décrits dans [Screening for Housing First](#) comme une «carte de l'évaluation», peuvent être utilisés pour un ou plusieurs des objectifs suivants :

1. Filtrage – engagement initial / établissement des priorités / détermination quant à l'admissibilité
2. Planification des services / des soutiens – planification des soutiens et des soins avec le client
3. Fourniture des services / des soutiens – processus de suivi et résultats

L'emploi d'un outil est souvent un élément de l'évaluation commune au sein d'un processus d'accès coordonné qui comprend 1) l'accès, 2) l'évaluation commune, 3) la priorisation et 4) l'aiguillage.

Dans le cadre d'un processus d'évaluation commune, on encourage vivement les collectivités à utiliser un outil d'évaluation commune. Les collectivités pourront choisir des outils adaptés aux différents groupes de populations (p. ex. adultes, jeunes, familles) et de recueillir des informations supplémentaires (p. ex. données démographiques, antécédents, situation courante, besoins et préférences).

Bien que la priorisation et l'aiguillage ne soient pas les sujets principaux du présent document (ils seront couverts plus tard), en ce qui a trait aux outils d'évaluation commune, il est important de se rappeler que :

- idéalement, les outils d'évaluation commune sont utilisés pour favoriser le processus de priorisation et non pour prendre des décisions. La priorisation du logement et des services doit continuer à prendre en considération les facteurs supplémentaires tels les circonstances et les choix individuels (p. ex. une personne pourra être admissible à une intervention plus intensive, mais pourra préférer et même réagir tout aussi efficacement à une intervention moins intensive.)
- aucun outil ne peut prédire la réussite d'une intervention auprès d'un individu ou d'une famille. Toutefois, un bon outil devrait accroître la probabilité de faire correspondre les individus au niveau de service et au logement appropriés, et offrira une plus grande objectivité et transparence tout au long du processus.

Dans le cadre de l'accès coordonné, l'évaluation commune contribue à :

- créer une façon cohérente, transparente et plus objective de faire correspondre les individus aux logements et services appropriés en fonction de leurs besoins; et
- prioriser les personnes aux besoins les plus élevés pour qu'elles puissent bénéficier des interventions les plus intensives.

Les outils d'évaluation commune peuvent aussi favoriser une planification et une prestation des services supplémentaires dès que l'on a établi quel soutien au logement convient à l'individu. Ces outils peuvent être utilisés pour appuyer les conversations avec les participants au programme afin d'aider à identifier les points forts, les défis, les prochaines étapes et les changements avec le temps. Les données globales procurées par les outils d'évaluation commune peuvent apporter une valeur concrète à l'investissement en termes d'amélioration de la vie des participants ainsi que des informations sur les besoins en formation du personnel, l'évaluation du programme, la prestation des services et la planification du système.

## Qu'est-ce qui fait un bon outil?

La plupart des informations généralement disponibles sur les outils d'évaluation commune spécifiques à l'itinérance ont mis l'accent sur leur rôle dans le soutien de l'accès coordonné. Les documents offrant des conseils provenant à la fois des États-Unis et du Canada sont résumés ci-dessous.

Le United States Department of Housing and Urban Development (HUD) a exigé dès 2009 que les continuums de soins (CoC) qu'il finance utilisent dans certains programmes un outil d'évaluation normalisé. Chaque CoC peut choisir n'importe quel outil dont les qualités répondent à celles d'un bon outil d'évaluation normalisé identifiées par le HUD. Le HUD continue à mettre à jour ses directives en matière d'accès coordonné et d'évaluation au fur et à mesure que le processus et les outils évoluent.

Les directives du HUD comprennent les informations et exigences de programme en évolution constante suivants :

- En 2008, les admissions centralisées étaient un élément clé du Rapid Re-Housing for Families Demonstration Project du HUD ([HUD Exchange, Centralized Intake](#)).
- En 2009, des éléments d'admissibilité coordonnée se sont qualifiés pour l'obtention d'un financement dans le cadre du 2009 Homeless Prevention and Rapid Rehousing Program (HPRP) de telle façon que de nombreux CoC ont incorporé certaines formes d'admissibilité coordonnée dans leur programme ([HUD Exchange, Centralized Intake](#)).
- En janvier 2012, le Emergency Solutions Grant (ESG) Interim Rule ([2011-24-CFR-576.400\(d\)](#)) est entré en vigueur, exigeant que les programmes financés observent le processus d'évaluation coordonné des CoC locaux.
- Le document Prioritization Notice de juillet 2014 ([CPD-014-12](#)) comprenait une liste initiale des qualités recommandées pour faire un bon outil d'évaluation normalisé (voir l'Annexe A).
- En novembre 2014, le HUD, en partenariat avec la National Alliance to End Homelessness, a rassemblé un groupe d'experts pour discuter des outils d'évaluation utilisés par les collectivités pour l'attribution de l'aide aux sans-abri et pour étudier les éléments de preuve des questions utilisées par l'outil, produisant ainsi le [Assessment Tools: Expert Convenings Report](#) publié en février 2015.
- En juillet 2016, le document Prioritization Notice de 2014 a été mis à jour à l'aide du Prioritization Notice de 2016 ([CPD-016-11](#)), faisant référence au [Coordinated Entry Policy Brief](#) de 2015 qui avait recommandé des critères pour un processus d'admissibilité coordonné et un outil d'évaluation normalisé de qualité.
- Les informations du HUD les plus récentes au sujet des outils de priorisation et d'évaluation sont soulignées dans le Coordinated Entry Notice de 2017 ([CPD-17-01](#)) et sont incluses dans leur manuel [Coordinated Entry Core Elements](#) du mois de juin 2017.

Selon le manuel Coordinated Entry Core Elements, tout outil utilisé pour des admissions coordonnées devrait avoir, dans la mesure du possible, les qualités suivantes (tel que souligné dans le Prioritization Notice de 2016 et renforcé par le Coordinated Entry Notice de 2017) :

1. Testé, valide et approprié.
2. Fiable (fournissant des résultats cohérents).
3. Exhaustif (procure l'accès à tous les services de logement et de soutiens du CoC).
4. Centré sur la personne (axé sur la satisfaction des besoins de la personne plutôt que sur l'occupation des espaces vides d'une résidence).
5. Facile à utiliser pour la personne évaluée et pour l'évaluateur.
6. Basé sur les habiletés (axé sur les difficultés et les facilités de la personne à obtenir un logement durable).
7. Orienté sur Logement d'abord (axé sur le logement rapide des participants sans conditions préalables).
8. Sensible aux expériences vécues (respectueux de la culture et de la situation, orienté vers la réduction des traumatismes et des méfaits).
9. Transparent dans sa relation entre les questions posées et les options potentielles de logement et de services de soutien.

Au Canada, une étude des outils de dépistage et d'évaluation a été menée en 2015 par l'Observatoire canadien sur l'itinérance et la Commission de la santé mentale du Canada en se fondant sur les critères du HUD. Les documents produits qui sont disponibles sur le Rond-point de l'itinérance comprennent le rapport [Screening for Housing First](#) (rapport complet) et la [Table of Homeless Specific Tools](#).

Un groupe de travail a été formé dans le but de préparer ces rapports (voir l'Annexe A du rapport [Screening for Housing First](#)) et a sélectionné un certain nombre d'outils aux fins de l'étude qui sont axés sur :

- des programmes Logement d'abord seulement
- la première phase de la carte de l'évaluation (dépistage) seulement
- les adultes célibataires<sup>1</sup> seulement
- les outils disponibles à ce moment-là, y compris un mélange de ceux qui étaient largement utilisés à ce moment-là, ceux qui étaient largement utilisés au sein d'une seule collectivité, ceux qui avaient été mis à jour et ceux qui n'étaient généralement plus utilisés<sup>2</sup>

---

<sup>1</sup> Le VI-SPDAT à l'intention des familles et le VI-TAY-SPDAT à l'intention des jeunes n'ont pas été revus.

<sup>2</sup> Un certain nombre d'outils ont été inclus dans l'étude qui, bien qu'ils soient disponibles, n'étaient généralement pas utilisés de façon active, y compris l'indice de vulnérabilité qui n'est plus soutenu et a été mis à jour sous le nom de Vulnerability Index-Service Prioritization Decision Assistant Tool (VI-SPDAT); la version 1 du VI-SPDAT pour les adultes célibataires (qui a déjà été mis à jour à l'aide d'une deuxième version), le Calgary's Housing Triage and Assessment Survey, le Calgary Acuity Scale et le Homeless Asset and Risk Screening (ces derniers ont été développés et créés par la Calgary Homeless Foundation entre 2008 et 2012 après quoi ils ont commencé à utiliser

Le rapport qui en est ressorti avait l'objet explicite d'offrir d'autres possibilités au VI-SPDAT :

«Le secteur de l'itinérance n'étant en général pas au courant de l'importante gamme d'options de dépistage disponibles au-delà du VI-SPDAT, un groupe de travail d'évaluation Logement d'abord a été créé par l'Observatoire canadien sur l'itinérance pour offrir des recommandations au sujet des autres outils de dépistage qui sont à la disposition des collectivités.» (p.3)

Il convient de noter que ce document se concentre sur les outils que les auteurs ont jugé appropriés pour le triage et n'a donc pas compris le SPDAT (outil d'évaluation complète). Toutefois, tel que décrit dans le blogue [Outils utilisés couramment au Canada](#) (link), le SPDAT peut être utilisé tant aux fins du triage que de la planification et prestation des services de soutien. Les auteurs ont également choisi de recommander un outil en particulier, tandis que l'ACMFI est d'avis que les collectivités devraient choisir l'outil qui répondra le mieux à leurs besoins.

---

le VI-SPDAT, d'après une conversation entre Marie Morrison et Kevin McNichol, vice-président de la stratégie, Calgary Homeless Foundation, le 26 janvier 2018).